PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

AVIS AUX NAVIGATEURS



CONTRAINTES DE NAVIGATION

Avis N°15/2024 – Objet : travaux maritimes tour Saint Nicolas

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Conformement à l'avis n°09/2024, le Centre des Monuments Nationaux nous informe de la mise en place de la barge prévue pour les travaux autour de la tour Saint Nicolas

La barge sera déplacée du bassin des chalutiers, vers sa « position 1 » de travail (voir plan en pièce jointe) le lundi 11/03/2024, pour une durée de 4 à 5 semaines, avant d'être déplacée vers sa « position 2 » pour une durée d'une semaine. Lors de la présence de la barge, l'entrée du vieux port sera réduite à une largeur d'environ 15 mètres à pleine mer.

Lors du déplacement de la barge, la navigation sera interdite dans un périmètre de 50 mètres autour de sa ligne de flotaison, pendant toute la durée de son remorquage, prévu le lundi 11/03/2024 de 16h00 à 17h00 environ.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 09/03/2024

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et évènementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

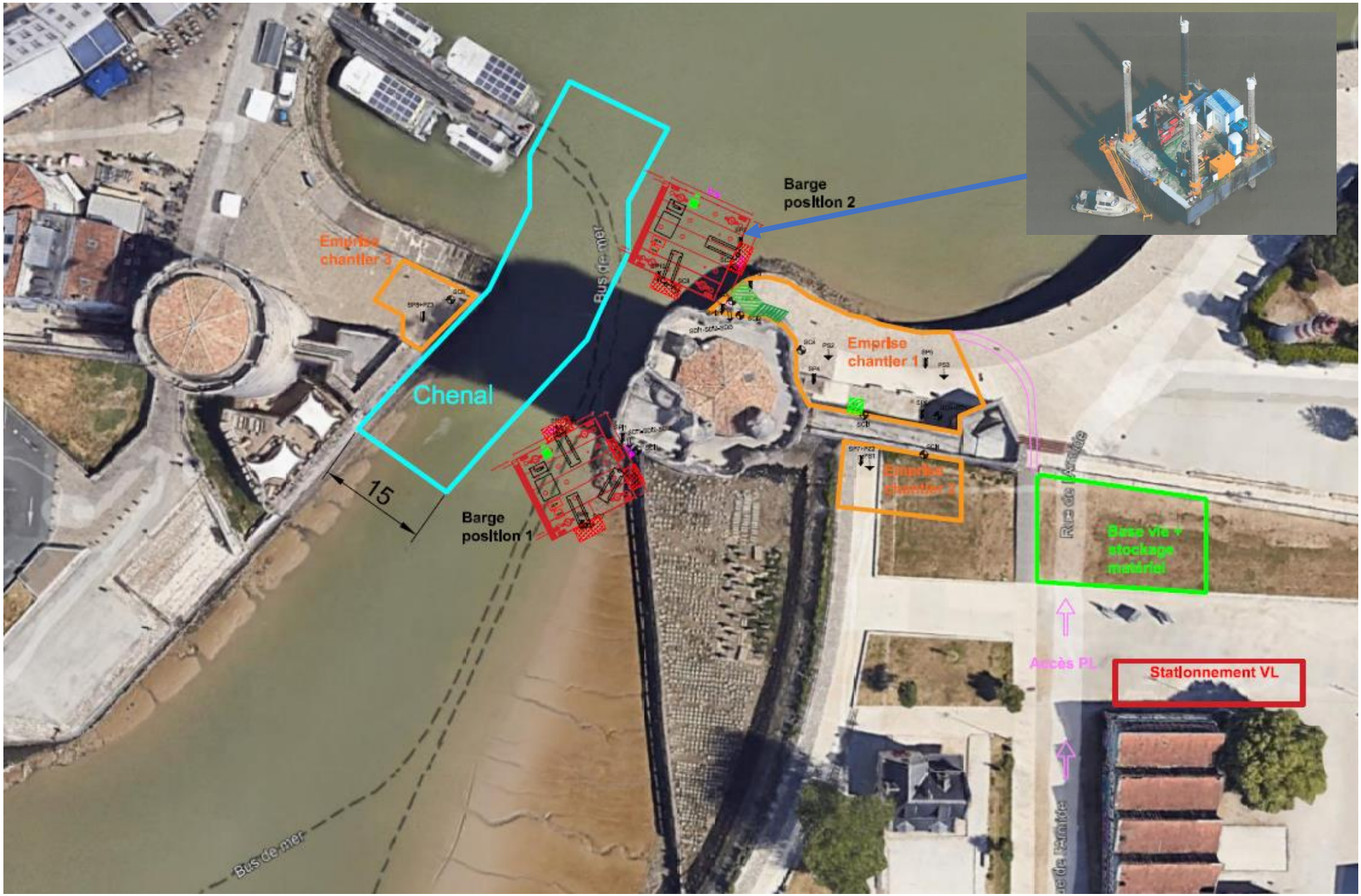
Barge
position 2
Emprise
chantier 3
Bus de mer
Chenal
Emprise
chantier 1
Emprise
chantier 2
15
Barge
position 1
Rue de l'Armide
Base vie +
stockage
matériel
Accès PL
Stationnement VL
Bus de mer